Association ENVOL

11 Rue du CROCQ

60480 FRANCASTEL

FRANCASTEL le 28 Janvier 2020

Monsieur le Commissaire Enquêteur

L'Association ENVOL est avant tout un centre de soins de la faune sauvage (oiseaux et mammifères). Elle a pour principal objet de soigner les oiseaux et animaux blessés afin de les rendre à la nature. Elle assure également une fonction pédagogique.

C'est à ce titre que nous tenons, au nom de nos membres (700 adhérents) à manifester notre opposition au projet d'installation d'éoliennes supplémentaires sur le territoire des communes de Domeliers, Cormeilles, Crévecoeur le Grand et Francastel.

Ce secteur est à notre sens suffisamment impacté.

Nous tenons à vous alerter sur l'impact négatif de ces machines sur l'avifaune. Leur présence représente un réel danger pour les oiseaux et les chauves souris, représentant un risque important de blessures et de mort.

L'avis de délibéré de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale des Hauts-de-France en fait clairement état :

« Les éoliennes sont situées à proximité d'un couloir de migration privilégié identifié au diagnostic du schéma régional éolien, comme indiqué page 108 de l'étude d'impact et sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur les espèces utilisant le site en déplacements locaux, en dortoir et en hivernage. L'implantation du projet densifie l'espace et peut causer des effets d'abandon de la zone ou de collisions pour les espèces utilisant le site. » (p15)

« Cette affirmation n'est pas démontrée, car l'accumulation d'obstacles et les stratégies d'évitement développées par l'avifaune peuvent conduire à allonger leur parcours avec des mortalités supplémentaires lors des migrations. »(P15)

« Or, ainsi qu'il est développé ci-dessus, l'impact des nouvelles éoliennes sur les chiroptères, dont certains sont parmi les espèces retenues pour classer les sites Natura 2000, est loin d'être négligeable, notamment lorsqu'elles sont implantées à proximité des boisements, ainsi que sur l'avifaune. » (p16)

De plus nous nous élevons contre la défiguration de nos paysages et notre campagne, la pollution visuelle, sonore, l'émission d'ondes.... Avec le stress et les impacts sur la santé que cela génère.

C'est, entre autre, pour ces raisons que nous vous demandons, Monsieur le Commissaire Enquêteur, d'apposer un avis défavorable à ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Conseil d'Administration de l'Association ENVOL